



Compte-rendu de l'audio-conférence Covid 19 du 29/04/2020 à la DISI RAAB

Au préalable à cette réunion, nous avons envoyé au directeur un mail avec tous les points à traiter et nos revendications. (mail à lire [ICI](#))

Point sanitaire par le Directeur :

-A la DISI, bilan des malades en lien avec le Covid19 :

Plus de malade du Covid19.

2 agents en quatorzaine en instance de réception par le médecin de prévention.

-Suite à la 2ème dotation arrivée la semaine dernière, les masques ont bien été livrés partout mais toujours pas en Savoie et dans la Nièvre. A nos inquiétudes, le directeur a assuré qu'il n'y a pas de pénurie pour le moment car sur la première dotation il en reste suffisamment.

-La dernière livraison d'ordinateurs portables annoncée la semaine dernière est en attente, des retards de livraisons sur lesquels le transporteur n'a pas informé.

Point sur le déconfinement :

Le directeur a tenté de nous livrer son approche : Il s'agit surtout d'attendre la déclinaison DGFIP suite au discours du premier ministre. Elle devrait arriver en début de semaine prochaine.

Niveau DGFIP, 3 groupes de travail nationaux étudieront les mesures de déconfinement.

1 sur les RH

2° sur les métiers

3° sur les leçons à tirer de cette période

La volonté affichée est de ne pas prendre de risques avec la santé des agents.

Le Directeur attend beaucoup de SI qui doit donner les priorités des missions pour la reprise d'activités.

Il a réaffirmé que le retour des agents dans les services devra être progressif afin de gérer la distanciation sociale, donc le télétravail devra rester l'objectif dans la mesure du possible mais bien d'autres points restent à affiner.

Le territoire de la DISI est vaste et pourra comporter des départements de différentes couleurs. La carte des départements du 7 mai sera celle qui décidera des suites pour le 11.

A nos questions, le Directeur précise que :

-Les cas d'agents fragiles seront validés par le médecin de prévention.

-Le sujet des gardes d'enfants est flou pour le moment et dépendra des différents cas de figure.

-les CID ne se déplaceront toujours pas dans un 1^{er} temps.

-les éventuels travaux nécessaires pour aménager les bureaux sont en cours.

-tout le monde ne sera pas en présentiel le 11, le retour sera très progressif.

A notre interrogation sur la possibilité d'étendre le télétravail à plus de collègues, le Directeur a expliqué que même si la priorité doit être donnée à ce type d'organisation de travail, n'ayant pas plus de portable à ce jour, il lui sera difficile d'augmenter le nombre d'agents en télétravail. Pour l'instant il n'est pas question de nouvelle livraison de portables pour les services de la DISI.

L'utilisation des ordinateurs de bureau au domicile a été abordée mais le SI y est défavorable.

Cette option permettrait pourtant d'intégrer en télétravail un certain nombre de collègues en ASA Covid (ainsi rompre à leur isolement) ou ceux qui ne souhaitent pas retravailler en présentiel à partir du 11.

Le mouvement local Lyonnais de changement d'affectations a été évoqué, le calendrier étant lié à celui des mutations, la DISI reste en attente de la déclinaison nationale des nouvelles règles.

La CGT est intervenue à nouveau sur l'ordonnance relative aux congés et ARTT, en dénonçant sa mise en place.

Nous avons demandé au Directeur sa déclinaison locale en appuyant sur la nécessité d'apporter enfin des éclaircissements aux agents.

La DISI dit ne rien avoir reçu (pourtant est parue une note «COVID-19 Questions RH » en date du 23 avril du Secrétariat Général sur l'application de la « dite » ordonnance).

A savoir : le Directeur Général serait contre l'application de cette ordonnance à la DGFIP. C'est trop beau pour être vrai mais qui croire ?

Nous sommes intervenus sur le Plan de Reprise d'Activité (PRA) pour savoir ce que prévoyait la direction au moment du déconfinement. Nous ne pouvons pas croire que rien n'a été réfléchi et qu'à la Disi RAAB, chacun attend les consignes nationales sans bouger.

Nous avons bien compris que rien n'est arrêté et que chacun est au début de l'élaboration du PRA. L'exercice n'est pas facile ce que nous avons bien reconnu.

Pour chaque ESI, ce PRA sera établi en s'appuyant sur le Plan Continuité d'Activité de début de confinement.

Il s'agira de déterminer quels agents pourront travailler en présentiel, avec la mise en place des règles de distanciation.

Pour chaque esi, réflexions en cours pour :

- en présentiel : max 50 % des agents ds chaque services
- évaluation bureau par bureau
- plan de rotation des agents
- détermination du sens des déplacements

La direction a assuré que lingettes pour désinfecter le poste de travail, gel hydroalcoolique et produits ménagers seront à disposition sur tous les sites/services.

Également ventilations et climatisations seront vérifiées.

La CGT a demandé à l'administration qu'elle distribue aux collègues utilisant les transports en commun 2 masques et gants par jour.

La DISI a répondu qu'il n'y avait pas de consignes du Secrétariat Général du ministère à ce sujet.

Nous avons insisté en expliquant que certaines directions n'ont pas hésité à s'engager à en fournir à leurs agents pour exemple le dept 57 où les commandes ont déjà été passées.

Nous avons interpellé le médecin de prévention sur ce sujet. Il a bien souligné que le port du masque dans les transports en commun sera obligatoire.

Alors on fait quoi ??? La CGT appelle notre direction à anticiper et prévoir.

Nous avons insisté sur la nécessité de joindre et consulter les collègues avant cette reprise afin que leur avis soit prise en compte, notamment ceux qui seraient appelés à revenir en présentiel, ou quelle que soit leur situation, ASA ou télétravailleurs.